

SOMMAIRE

Situation de travail	Page 2
Travail à faire	Page 3
Document 1 – Fichier client	Page 4
Document 2 – Descriptif des produits d'épargne proposés	Page 5
Document 2 (suite) – Descriptif des produits d'épargne proposés	Page 6
Document 3 – Résumé de l'opération de dépôt	Page 7
Annexe 1 et 3	Page 8
Annexe 2	Page 9

CONDITION DE REALISATION

L'usage des machines à calculer n'est pas autorisé.

BAREME

Dossier 1	30 Points
Dossier 2	45 Points
Dossier 3	25 Points

ANNEXES A RENDRE

- Annexe 1 & 3 *Cochez la case si présente dans la copie du candidat*
- Annexe 2 *Cochez la case si présente dans la copie du candidat*

N. B. : Ce document est à rendre avec la copie.

SITUATION DE TRAVAIL

Vous êtes employé à la BANQUE DU MIDI. Cette banque a pour principale clientèle des particuliers et des PME-PMI. Vous occupez le poste de Monsieur Duponcel et vos fonctions prévoient la réalisation de quelques tâches administratives ainsi que la réception de clientèle de la catégorie « Particuliers ».

FICHE SIGNALÉTIQUE



BANQUE DU MIDI
2, Boulevard de la Nation
13000 MARSEILLE
Tél : 04.91.14.30.82 Fax : 04.91.14.30.18
Code banque : 30020 Code agence : 00534

En arrivant ce matin 10/06/99 sur votre lieu de travail, vous consultez votre agenda et relevez les 2 rendez-vous importants de votre journée ainsi qu'une note laissée à votre intention par votre supérieur hiérarchique.

Ce jour 10/06/99

10 heures - Monsieur MARTIN
Objet : dispose de liquidités -
Souhaite obtenir des
renseignements sur les
différentes possibilités de
placement.

14 heures - Melle CARTIER
Cliente qui a un projet
immobilier futur - Possède déjà
un Plan d'Épargne logement -
Souhaite une présentation du
Compte Épargne Logement .

○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○
Votre cliente DUCROS
Compte N. 4407K, a
téléphoné avant votre
arrivée. Elle est souffrante
et ne peut se déplacer. Elle
désire que vous vous
rendiez à son domicile pour
réceptionner un dépôt en
espèces. Vous vous
chargerez également des
formalités administratives.

Le Chef

TRAVAIL A FAIRE

Premier dossier

Pour renseigner votre client MARTIN, vous consulterez votre fichier client (document 1) et étudierez la documentation fournie par votre Etablissement sur les produits d'épargne proposés à la clientèle (document 2). A l'aide de vos connaissances et des renseignements qui vous sont communiqués, vous formulerez une proposition adaptée à la situation de Monsieur MARTIN et présenterez votre solution sur l'annexe 1 (à rendre avec la copie).

Deuxième dossier

A l'aide de vos connaissances, vous établirez une fiche descriptive (Annexe 2 à rendre avec la copie) sur le Compte Epargne Logement qui vous permettra de synthétiser vos idées pour renseigner Mademoiselle CARTIER.

Troisième dossier

Après avoir pris connaissance du document 3, vous complétez le bordereau de remise d'espèces fourni en annexe 3 (à rendre avec la copie). Vous n'omettez pas de compléter toutes les mentions utiles.

Remarque : Les dossiers sont indépendants et doivent être traités séparément.

Repère documentations et annexes :

DOCUMENT 1 : Fiche signalétique du client MARTIN

DOCUMENT 2 : Descriptif des produits d'épargne

DOCUMENT 3 : Détail des espèces remises par Madame DUCROS

Annexes à rendre :

ANNEXE 1 : Proposition d'épargne

ANNEXE 2 : Fiche descriptive du Compte Epargne Logement

ANNEXE 3 : Bordereau de remise d'espèces

DOCUMENT 1

Monsieur MARTIN Emile
Profession : Cadre d'entreprise Age : 59 ans Situation de famille : Veuf
Situation patrimoniale : Propriétaire de son logement Crédit en cours : NEANT
Epargne détenue par notre Etablissement : PEP Versement Initial 50.000F + 4.000F/Trim.
Epargne détenue par la concurrence : Livret à la poste (60.000 F)

HISTORIQUE

Monsieur MARTIN est client de notre agence depuis plus de 20 ans. Client sans problème. Nous avons participé au financement de son logement à l'époque. A présent, les crédits sont remboursés en totalité et ce client n'a plus de projet immobilier. Sa préoccupation actuelle est sa retraite qu'il prendra dans cinq ans. Il y a 7 ans, Monsieur MARTIN avait souscrit un Plan d'Epargne Populaire qu'il approvisionne régulièrement en vue de cette fin d'activité. Ce produit avait séduit notre client par sa fiscalité avantageuse. Il se plaint en effet de sa tranche d'imposition élevée (environ 30.000F par an) et ne souhaite que des produits défiscalisés.

ACTUALITE

Sa visite aujourd'hui concerne le placement d'une indemnité de 25.000 F qu'il vient de recevoir à la suite d'un accident de la circulation. Il souhaite conserver une disponibilité totale de ses fonds pour venir éventuellement en aide à son fils actuellement au chômage.

FIN

FICHES CLARTE

DES RÉPONSES CONCRÈTES À VOS QUESTIONS

PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT

4,00 % pour épargner - 4,60 % pour emprunter

PRINCIPE

Le plan d'Épargne Logement est un moyen sûr et rentable de se constituer une épargne, donnant droit à des conditions défiant toute concurrence.

CARACTÉRISTIQUES

Phase d'épargne

- Bénéficiaires
Tous les membres d'une famille, même les enfants mineurs, peuvent être titulaires d'un Plan Épargne Logement.
- Alimentation
Un versement initial de 1.500 F suffit pour ouvrir un plan. Par contre, vous constituez progressivement votre capital en souscrivant à une alimentation régulière du plan. A tout moment, il est possible de majorer ou minorer les versements, l'essentiel étant de verser au moins 3.600 F dans l'année. Vous pouvez verser jusqu'à 400.000 F au total sur chaque plan, intérêts non compris.
- Rémunération
Les sommes versées sur un Plan Épargne Logement rapportent 4,00 % l'an nets d'impôts (J pour une épargne de 4 ans minimum (prime d'Etat comprise, plafonnée à 10.000 F par plan). Les intérêts sont calculés par quinzaine comme pour le Livret Ordinaire.
- Durée de plan
Le Plan Épargne Logement est souscrit pour une durée minimum de 4 ans. Arrivé à son terme, vous pouvez le prolonger plusieurs fois par période amodiée, tant que le plafond de 400.000 F et la durée de 10 ans maximum ne sont pas atteints.
- Réflexion avant terme
Elle est possible à tout moment. Dans ce cas les intérêts sont recalculés en fonction de la durée d'existence du plan.

FICHES CLARTE

DES RÉPONSES CONCRÈTES À VOS QUESTIONS

LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE

4,75% nets,
si vous payez moins de 4.080 F d'impôts

PRINCIPE

Le Livret d'Épargne Populaire (LEP) est un compte sur livret garantissant au minimum le maintien du pouvoir d'achat.
Simple et pratique, il constitue un placement sûr et toujours disponible.

CARACTÉRISTIQUES

BÉNÉFICIAIRES
Ce livret est accessible à toute personne physique ayant son domicile fiscal en France et payant un impôt nul ou inférieur à 4.080 F (impôt payé en 1996 sur les revenus de 1995).
Les conjoints des contribuables peuvent également accéder à ce livret, mais le LEP ne peut prendre la forme d'un compte joint.

PLAFOND DES DÉPÔTS
Le plafond des dépôts est fixé par décret. Il est de 40.000 F hors capitalisation des intérêts.

REMUNÉRATION
Le taux est fixé par le Ministère de l'Économie. Il est de 4,75 % net d'impôts.
Un complément de rémunération peut être versé sur les dépôts stables durant au moins 6 mois, pour le maintien du pouvoir d'achat de l'épargne placée.

ALIMENTATION
Le dépôt initial minimum est de 200 F.
Les autres versements peuvent se faire au rythme du titulaire, en espèces, par chèque ou virement d'un autre compte.

RETRAITS
L'argent déposé reste totalement disponible comme sur le livret d'épargne.
Les retraits peuvent se faire en espèces, virements ou tout autres opérations de prélèvement.

FICHES CLARTE

DES RÉPONSES CONCRÈTES À VOS QUESTIONS

COMPTE ÉPARGNE LOGEMENT

Un compte rémunéré, à retraits et versements libres,
assorti d'un prêt à taux très avantageux

4 bonnes raisons pour ouvrir un compte épargne logement

Un compte qui fait partie de l'équipement de base de tout épargnant. tôt ou tard, vous ou un membre de votre famille serez amené à effectuer des travaux immobiliers. En ouvrant dès maintenant un Compte Épargne Logement, votre argent sera rémunéré net d'impôts et les intérêts acquis vous feront disposer d'un prêt pour financer vos travaux à 3,50 % d'intérêts, taux le plus bas du marché. Ce serait vraiment dommage de s'en priver.

S'assurer un apport initial à brève échéance
Vous voulez construire ou acheter un logement dans un délai rapproché : 18 mois après l'ouverture du compte (ou même un an si des membres de votre famille vous cèdent leurs droits), vous pourrez déjà vous constituer un apport initial non négligeable. Le prêt d'épargne logement vous assurera la somme de départ nécessaire pour obtenir un prêt immobilier complémentaire.

Financer les réparations ou l'amélioration de vos biens immobiliers
Tout bien immobilier nécessite périodiquement des travaux d'entretien ou d'amélioration de confort. On peut aussi envisager de l'agrandir ou de le mettre en valeur, ou encore réaliser des travaux d'économie d'énergie. Grâce à votre Compte Épargne Logement, vous allégerez considérablement vos charges de remboursement.

Acquiescer votre résidence secondaire ou y effectuer des travaux
Vous pouvez bénéficier d'un prêt épargne logement pour la construction ou l'achat d'un logement neuf, ainsi que pour les travaux d'extension, d'économie d'énergie pour un logement à usage personnel et familial pour le repos et les loisirs.